



WORLD FEDERATION OF UNITED NATIONS ASSOCIATIONS
FEDERATION MONDIALE DES ASSOCIATIONS POUR LES NATIONS UNIES

A peoples' movement for the United Nations

RAPPORT

Symposium des Associations pour les Nations Unies Européennes

17 – 18 mars 2006
au Palais Wilson à Genève, Suisse

Sponsorisé par l'Association pour les Nations Unies Suisse

Table des matières

RÉSUMÉ	1
DISCOURS DE BIENVENUE	3
PRESENTATION DES ANU	6
ACTIVITES ET MEILLEURES EXPERIENCES DES ANU	9
Société Civile	9
ANU-Suisse	9
Promotion de l'ONU et activités de sensibilisation / information	9
ANU-Belgique	9
ANU-Grande Bretagne	10
Simulations des Nations Unies (MUN)	11
ANU-Serbie	11
Projets éducatifs	11
ANU-Slovénie	11
ANU-Lituanie	11
ANU-Irlande	12
ANU dans les pays en voie de transition	12
ANU-Pologne	12
Discussion	13
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	15
ANU-Russie	15
ANU-Albanie	15
ANU-Norvège	15
ANU-Roumanie	16
Coopération Inter-ANU-Discussion	16
PRESENTATION DES ACTIVITES DES AGENCES ONUSSIENNES ET AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE	17
Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)	17
Elena Ippoliti	17
Lene Wendland	17
World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)	18
Jacqueline Coté	18

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)	19
Josephine Matsumoto	19
Organisation Internationale du Travail (OIT)	20
Karine Fenczak	20
Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)	21
Andres Guerrero	21
Fédération Luthérienne Mondiale (FLM)	22
Peter Prove	22
DIVISION POLITIQUE III, DEPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES ETRANGERES (DFAE)	23
M. Paroz – Chef de la Coordination ONU	23
COMMENT LE BUREAU DE LA FMANU PEUT-IL AIDER LES ANU DANS LA POURSUITE DE LEURS OBJECTIFS ?	27
RECOMMANDATIONS ISSUES DU SYMPOSIUM DES ANU EUROPEENNES DU 17-18 MARS 2006	32
ANNEXES	33
ANNEXE I: Agenda	34
ANNEXE II: Questionnaire	36
ANNEXE III: Liste des participants	37
Associations pour les Nations Unies	37
Orateurs	39
FMANU	40
ANNEXE IV: Agences onusiennes situées à Genève	41
ANNEXE V: Missions permanentes représentées à Genève	44
ANNEXE VI: Statuts de l'ECOSOC	46
ANNEXE VII: Projet de l'ANU-Italie	49

RÉSUMÉ

Les 17 et 18 mars 2006, la Fédération Mondiale des Associations pour les Nations Unies (FMANU) a organisé, en collaboration avec l'Association pour les Nations Unies suisse, un Symposium des Associations pour les Nations Unies (ANU) européennes. Les représentants de vingt-cinq ANU européennes étaient présents à ce Symposium dont l'objectif premier était de leur permettre de partager des expériences, de discuter de projets et de faciliter la création de réseau. Il s'agissait également de voir dans quelle mesure une revitalisation de la Conférence régionale européenne serait souhaitable à Genève.

Ce rapport fournit un résumé des présentations des participants lors du Symposium, un procès-verbal des discussions ainsi que la documentation distribuée au début de la réunion. Le rapport contient également trois recommandations qui émanent de ce Symposium. Elles ont été présentées le week-end suivant au Comité Exécutif de la FMANU qui les a approuvées et à chargé le Secrétariat de la FMANU à Genève de les mettre en œuvre.

Un questionnaire avait été envoyé au préalable à tous les participants (Annexe II). Il était demandé à chaque ANU intéressée de résumer un projet qu'elle souhaitait partager au cours du Symposium et de spécifier si elle voulait entendre la présentation d'une agence onusienne particulière. Il était également expliqué que le Secrétariat de la FMANU présenterait ses activités et les services offerts aux ANU. Les participants auraient ensuite la possibilité d'exprimer leurs intérêts et leurs inquiétudes.

Conformément aux réponses au questionnaire, l'agenda du premier jour du Symposium a été divisé en fonction de l'orientations des projets des ANU: Société Civile, Promotion de l'ONU et activités de sensibilisation/information, Simulation des Nations Unies (MUN), Education, ANU dans les pays en transition, Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et Coopération Inter-ANU. Les ANU ont ainsi exposé des activités leur paraissant susceptible d'intéresser leurs collègues. La grande variété, tant dans le contenu que la portée, des projets décrits a reflété la diversité des ANU en Europe: organisation de leur premier MUN par des ANU nouvellement créées, projets académiques, lancement d'un personnage de bande dessinée pour promouvoir l'ONU auprès des familles avec jeunes enfants, etc. La dernière partie de la première journée fut consacrée à la présentation d'agences onusiennes et autres organisations internationales basées à Genève. Chaque orateur a orienté son discours sur la collaboration possible entre son organisation et les ANU autour de projets particuliers actuellement en place.

M. Paroz, Chef de la Coordination ONU au sein du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE), a ouvert la deuxième journée du Symposium. Il a souligné combien le Gouvernement suisse est prêt à soutenir les activités de la Société Civile et en particulier celles de la FMANU et des ANU. Son discours a été suivi par l'intervention de Bruna Faidutti, Directrice du bureau de la FMANU à Genève et Secrétaire générale adjointe de la FMANU, intervention intitulée « Comment la FMANU peut-elles aider les ANU dans la poursuite de leurs objectifs ? » Ce sujet a lancé une discussion animée qui a

abouti à la proposition de trois recommandations (cf. page 32). L'ANU-Italie a transmis, après le Symposium, une proposition de collaboration pour être soumise aux ANU européennes. Cette proposition a également été insérée au rapport (cf. annexe VII).

Comme vous pourrez le lire, le Symposium a offert aux ANU une véritable opportunité pour échanger des idées, discuter de projets et analyser des problèmes communs. La FMANU aimerait remercier l'ANU-Suisse pour avoir encouragé et financé cette expérience fructueuse qui a permis de tisser des liens. Nous espérons que cette rencontre a déclenché un processus permettant d'améliorer la coopération entre les ANU européennes, processus qui sera poursuivi par le Secrétariat sur la base des recommandations issues du Symposium et d'autres meetings régionaux de même nature dans un avenir proche.

Bruna Faidutti
Secrétaire générale adjointe

Le Symposium des ANU Européennes

DISCOURS DE BIENVENUE

Discours de bienvenue de Mme Bruna Faidutti, Secrétaire générale adjointe de la FMANU à Genève

Chers Amis, chers Collègues,

Au nom de la FMANU, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue. Je suis extrêmement heureuse de vous accueillir au Palais Wilson, le siège du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme et, autrefois, siège de la Ligue des Nations.

J'aimerais remercier l'Association Suisse pour les Nations Unies, grâce à qui nous sommes tous là aujourd'hui. En tant qu'ANU du pays hôte, elle a été d'un grand soutien à la Fédération. Nous avons collaboré sur divers projets et c'est elle qui sponsorise cet événement.

Laissez-moi vous rappeler qu'en 1946 l'ANU-Suisse comptait parmi les membres fondateurs de la FMANU. Par conséquent, l'Association a une longue expérience de lobbying du Parlement, du Gouvernement et également de création de réseaux avec la Société Civile. Comme nous le savons tous, la Suisse a rejoint l'ONU en septembre 2002.

Il nous faut également mentionner notre gratitude au Département Fédéral des Affaires Etrangères qui nous avait accordé son soutien en 2003 déjà.

Rappelons qu'en 1967, le premier et, à ce jour, dernier Secrétaire général de la FMANU venu du « Tiers Monde », Horace Perera, organisa la première conférence régionale des ANU européennes. Le thème était « Sécurité et coopération européenne ». Il s'agissait alors de la première conférence organisée par une ONG sur ce sujet. Elle fut reconduite par la FMANU semestriellement dans différentes capitales. Le thème fut ensuite repris par d'autres ONG et l'opinion public fut mobilisée. Ce processus aboutit à la signature par 35 pays européens de l'« Acte Final » en 1975, à Helsinki, établissant la « Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe » (CSCE). La dernière conférence des ANU européennes s'est tenue en 1996.

Nous aimerions à travers ce Symposium contribuer à la renaissance d'un pareil événement. Au moment où l'Europe, après sa réunification, travaille à sa consolidation, nous croyons que les ANU constituent une voix importante au sein de la Société Civile européenne en faveur du multilatéralisme, de la paix et de la promotion des Droits de l'Homme. Il est primordial de soutenir les échanges des meilleures pratiques développées par les ANU de même que d'établir une coopération fructueuse entre celles-ci. Nous espérons que, durant ces deux jours, nous planterons les graines de projets régionaux communs.

Avant de passer la parole à M. Häberli, Vice-Président exécutif de l'ANU-Suisse, puis aux différentes ANU afin que vous puissiez chacun votre tour vous présenter, j'aimerais parcourir avec vous le programme de ces deux jours.

En prenant en compte l'importance du Symposium et afin de faciliter les discussions sur les sujets proposés par les ANU, les thèmes suivants ont été réunis:

- Société Civile
- Objectifs du Millénaire pour le Développement
- Simulations des Nations Unies
- Education
- Sensibilisation /information sur l'ONU
- ANU en transition

Etant donné l'agenda chargé, chaque intervention sera limitée à 10 minutes. Suivront les présentations de l'OIT, l'OMS, l'UNICEF, de celles de deux représentants du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et d'ONG activement impliquées dans les activités du bureau de l'ONU à Genève.

Samedi, la session sera ouverte par M. Jean-François Paroz, chef de la Coordination ONU du Département Fédéral des Affaires Etrangères, qui axera son discours sur l'importance de la Société Civile.

Ensuite, en tant que Secrétaire générale adjointe de la FMANU du bureau de Genève, je présenterai les activités développées durant 2005-2006.

La dernière partie de la session sera consacrée à une discussion ouverte : Comment les ANU européennes peuvent-elles faire le meilleur usage du bureau de la FMANU à Genève dans la poursuite de leurs objectifs et faire ainsi de la Fédération un véritable mouvement en faveur des Nations Unies ?

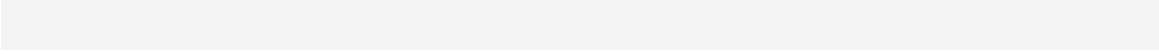
Discours de bienvenue de Christian Häberli - Vice-président exécutif de l'ANU-Suisse

Représentant l'ANU hôte, M. Häberli a souhaité la bienvenue aux participants, exprimant sa satisfaction d'avoir pu prendre part à la préparation et à l'organisation de cette rencontre.

Il a déclaré que la situation de l'ANU-Suisse est paradoxale puisque si la Suisse est l'un des pays les plus riches au monde, l'Association est l'une des ANU les plus pauvres. Néanmoins, une nouvelle impulsion a été donnée à la FMANU pour qu'elle assiste l'Association dans la formulation et la réalisation de programmes nationaux.

M. Häberli a rappelé que tous les pays européens partagent des valeurs communes et que les ANU européennes peuvent profiter des échanges d'expériences avec d'autres ANU confrontées à des problèmes similaires. C'est pourquoi cette réunion doit être considérée

comme une plate-forme permettant de partager les meilleures expériences que les ANU ont faites dans le but d'accroître les relations multilatérales, la paix et les Droits de l'Homme.



PRESENTATION DES ANU

ANU-Autriche est un membre actif de la FMANU. Elle a organisé une conférence sur la Fédération Mondiale à Vienne en octobre 1998. De plus, elle a coopéré, à plusieurs reprises et de façon très efficace, avec l'Association autrichienne pour la politique étrangère et les relations internationales de même qu'avec l'Académie diplomatique à Vienne. Sa section jeunesse est très active par le biais de l'Association des jeunes et des étudiants des Nations-Unies d'Autriche-Forum académique pour la politique étrangère (AFA). En outre, l'ANU organise une large palette d'activités : débats, simulation de conférences des Nations Unies ou excursions. Elle produit régulièrement des publications. L'ANU-Autriche a souligné l'importance d'une participation plus active de la Société Civile aux activités des ANU et a ajouté que les activités des ANU ne devraient pas se limiter au monde académique.

ANU-Belgique a expliqué que l'ANU opère en contacts réguliers avec le gouvernement belge. Les activités de l'ANU comprennent l'organisation de réunions, de conférences et de symposiums ainsi que la publication de livres et documents. Bien que la communauté académique soutienne ces activités, une question persiste quant à la façon de toucher le grand public, les jeunes et les médias.

ANU-République Tchèque a rappelé que son pays avait été un membre fondateur de la FMANU. Ses principaux programmes portent sur l'éducation et l'organisation de simulations des Nations Unies. L'ANU organisera prochainement un séminaire suivi par des Ambassadeurs ainsi qu'une conférence internationale pour jeunes chercheurs.

ANU-Estonie a précisé que l'Association est dirigée par un groupe d'étudiants actifs. Il s'agit avant tout d'une organisation qui développe des projets et qui ne dispose pas de bureau.

ANU-Albanie a rejoint la FMANU en 2004. Il s'agit, par conséquent, d'une association récemment créée. Une simulation du système des Nations Unies a déjà été organisée par des étudiants, membres-fondateurs de l'Association.

ANU-Gibraltar est très active depuis 7 ans. Elle a exprimé le besoin d'un forum tel que le Symposium pour apprendre des expériences des autres ANU et échanger des informations.

ANU-Hongrie a été créée en 1947. Elle est constituée de 1200 membres et bénéficie de la participation active de jeunes. Le représentant de l'ANU-Hongrie a félicité l'initiative du bureau de la FMANU à Genève d'organiser une telle rencontre. Il a rappelé que la dernière réunion de la sorte avait eu lieu 10 ans auparavant et a souligné l'opportunité qu'une telle conférence représentait pour partager des expériences positives.

ANU-Irlande est membre de la FMANU depuis 50 ans et compte 600 membres actifs. L'Association a soulevé le problème du manque récurrent de fonds auquel se trouvent confrontées les ANU.

ANU-Italie est un membre fondateur de la FMANU. Elle opère sous la supervision du Département Italien des Affaires Etrangères. Elle a trois principaux domaines d'activité qui sont reliés entre eux: éducation internationale, documentation et information, recherche sur l'ONU. (cf. Annexe VI, qui est la proposition de projet de l'ANU-Italie)

ANU-Lettonie est membre de la FMANU depuis 1993. Elle a travaillé particulièrement sur des projets d'éducation ou visant à promouvoir les droits économiques et sociaux tels que la Déclaration du Millénaire ou les droits des minorités : un véritable problème en Lettonie. Elle est, en outre, préoccupée par le manque de soutien financier.

ANU-Luxembourg compte 150 membres. Son représentant a mentionné que l'on célébrera le 60^{ème} anniversaire de la FMANU cette année et l'intention de l'ANU-Luxembourg d'organiser un événement à cette occasion.

ANU-Macédoine a été créée en 2000. Elle s'est affiliée à la Fédération en 2004. L'Association reçoit une aide financière principalement d'organisations basées à l'étranger et de l'Union Européenne.

ANU-Norvège a annoncé qu'elle reçoit 3.4 millions d'Euros par année du Département norvégien des Affaires Etrangères. Elle emploie 34 personnes dans 6 bureaux à travers le pays et 70 organisations sont membres de l'ANU. C'est une association très active.

ANU-Pologne a rappelé son statut de membre-fondateur de la FMANU. Après une période sans activité, l'Association vient d'être réactivée. Elle ne reçoit aucun soutien financier du gouvernement.

ANU-Russie a été établie en 1956. L'association travaille sur une large gamme de sujets liées aux activités de l'ONU: le développement durable, le droit international, les Droits de l'Homme et en particulier les programmes visant les jeunes comme les simulations des Nations Unies.

ANU-Serbie a été créée en 1952 lorsqu'elle faisait encore partie de la Yougoslavie. L'Association souhaite rétablir la coopération entre les ANU.

ANU-Slovénie s'est constituée au début des années 1950. Elle aimerait s'impliquer plus intensivement dans le réseau de la Fédération. Elle souffre aussi de problèmes financiers.

ANU-Espagne a considéré que cette réunion représentait une excellente occasion pour les Associations de mieux comprendre le fonctionnement de la Fédération et de ce que cette dernière pourrait faire pour les ANU européennes. L'ANU-Espagne a été créée en 1962 et ses projets portent essentiellement sur des questions relatives aux Droits de l'Homme.

ANU-Grande Bretagne fut créée en 1944. Par conséquent, elle existait avant la création des Nations Unies. ANU-GB a noté que malgré la diversité des pays représentés à ce

Symposium, les ANU présentes sont presque toutes confrontées à des problèmes communs : manque de fonds, manque de soutien de la part de l'Etat, difficulté dans le renouvellement des membres. Il leur faut effectuer le travail d'une organisation au vaste mandat avec des moyens très limités. C'est pourquoi la représentante de l'ANU-GB s'est montrée très intéressée à découvrir comment les ANU présentes surmontent ces obstacles afin de transmettre ces leçons à ses collègues en GB.

Les ANU suivantes sont arrivées après la présentation générale des ANU (ANU-Bulgarie ANU-France, ANU-Allemagne, ANU-Lituanie et ANU-Roumanie)



ACTIVITES ET MEILLEURES EXPERIENCES DES ANU

Société Civile

ANU-Suisse

L'ANU-Suisse est une des plus anciennes Associations; elle a été créée avant les Nations Unies. Pendant de longues années, elle a effectué un important travail de promotion des Nations Unies, mais sans grand succès. C'est en 2002 que la Suisse a décidé de rejoindre les Nations Unies par un vote populaire indépendant (54%). Depuis l'adhésion, les détracteurs des Nations Unies sont encore nombreux et ont de bons arguments. En effet, l'ONU de tous les jours peut s'avérer bien différente de l'ONU idéale. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que cette organisation, bien qu'imparfaite, est unique.

Le gouvernement suisse fournit un appui critique aux Nations Unies par le biais de propositions concrètes. L'ANU-Suisse travaille en étroite collaboration avec le gouvernement suisse tout en maintenant son indépendance.

L'ANU-Suisse organise annuellement une Conférence en juin à laquelle sont invités des ONG, les médias et le secteur privé. Il s'agit de consulter les différents acteurs de la Société Civile avant la participation de la Suisse à l'Assemblée Générale des Nations Unies. La Conférence fait suite à la publication par le gouvernement suisse du rapport d'activité de la Suisse à l'ONU. Elle sert de plate-forme où les principales ONG suisses peuvent exprimer leurs inquiétudes sur des sujets liés à l'ONU et des thèmes de l'agenda de l'Assemblée Générale. Un débat public est mené sur ces thèmes. Ensuite, un rapport issu de cette Conférence est transmis au gouvernement suisse de même qu'à la Société Civile.

L'ANU-Suisse part de l'idée qu'il faut rendre les décisions des organes des Nations Unies plus accessibles aux communautés locales. L'ANU-Suisse demande ainsi à des fonctionnaires suisses travaillant aux Nations Unies de venir parler de leurs expériences afin d'informer et de sensibiliser les citoyens suisses au système des Nations Unies.

Promotion de l'ONU et activités de sensibilisation / information

ANU-Belgique

ANU-Belgique, après une brève présentation, expliqua qu'elle bénéficie dans son travail de liens étroits et réguliers avec le gouvernement belge. Une importante conférence internationale concernant la région des Grands Lacs, « Les Nations Unies et l'Afrique », est prévue pour la fin de l'année, le 24 octobre 2006.

Une monographie complète et critique a été éditée en flamand à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire des Nations Unies.

La coopération avec le RUNIC (Regional United Nations Information Center), devenu l'UNRIC, à Bruxelles, pourrait être l'une des solutions pour toucher un plus large public et faciliter le travail de sensibilisation.

ANU-Grande Bretagne

La présentation faite par la représentante de l'ANU-GB s'est focalisée sur « comment faire plus avec moins ». Elle a rappelé que l'ANU-GB a passé une année et demie à surmonter une crise financière sévère qui a eu pour conséquence de réduire le personnel de 20 à 7 employés. Malgré ces contraintes, l'organisation, sous l'autorité du nouveau Directeur exécutif, a fait de nombreux progrès notamment en ce qui concerne la sensibilisation de jeunes professionnels et la professionnalisation de son site internet et de ses publications. L'ANU-GB s'est également rapprochée de deux de ses principaux objectifs, à savoir :

- 1) devenir la principale autorité britannique en ce qui concerne les Nations Unies
- 2) maintenir et renforcer sa position d'organisation dynamique

Les stratégies clefs adoptées par l'ANU-GB durant cette période difficile furent, tout d'abord, de s'assurer que les « produits » de l'ANU-GB (documents d'information, rapports et autres publications) soient facilement adaptables à différents publics cibles (par exemple, le monde académique, les militants locaux, les jeunes professionnels, etc.); d'autre part, que le travail de l'ANU-GB ait une véritable valeur ajoutée et que le travail de haut niveau effectué par d'autres organisations ne soit pas dupliqué; et, finalement, de s'assurer qu'internet et les communications par voie électronique soient utilisées autant que possible (pour apporter des conseils sur la façon de mettre en œuvre des politiques efficaces, la mise sur pied, par exemple, d'un panel d'experts virtuels est préférée au soutien à un comité permanent).

Afin d'illustrer la manière selon laquelle ces stratégies sont appliquées, la représentante de l'ANU-GB a présenté le déroulement du projet phare de l'ANU au cours des derniers mois : il s'agit d'une consultation publique, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et le bureau du Commonwealth, sur les propositions du Secrétaire général quant à la réforme de l'ONU. L'un des objectifs principaux de ce processus avait été de transmettre les positions du public au gouvernement britannique avant que ce dernier ne rédige sa position en vue du Sommet Mondial de l'ONU de septembre 2005. Le processus s'est achevé par la publication d'un rapport final « In Larger Freedom in the UK », qui a été distribué aux délégués de l'ANU lors d'une réunion, et par un discours politique clef par le Secrétaire général lui-même devant l'ANU-GB, en janvier 2006, à Londres (des copies du discours ont été distribuées).

Les effets de cette consultation publique autour du thème « In Larger Freedom » ont été particulièrement positifs. Elle a permis de mettre en avant le rôle de l'ANU-GB au niveau national et international. Elle a aidé l'ANU-GB à élaborer un programme de mise en œuvre suite aux accords du Sommet Mondial, et elle a permis à l'ANU-GB d'atteindre un public plus large et d'élargir ainsi le nombre de ses membres et d'étendre ses réseaux.

Simulations des Nations Unies (MUN)

ANU-Serbie

L'ANU-Serbie a été créée à Belgrade en 1952. La Yougoslavie faisait partie des membres fondateurs de la FMANU. L'ANU-Serbie maintient son indépendance malgré les difficultés que traversent son pays.

Les activités de l'ANU-Serbie se concentrent sur la transmission d'informations concernant les Nations Unies à travers des projets organisés dans des écoles et lors d'événements préparés en célébration des Journées spéciales de l'ONU. En outre, l'Association encourage les recherches sur l'ONU par le biais de conférences et de débats d'experts.

Une simulation des Nations Unies a été menée pour la troisième année consécutive sur les défis rencontrés par la communauté internationale. Ce fut un succès total.

En ce qui concerne le thème de la recherche de fonds, les réseaux sont peu développés en Serbie.

Projets éducatifs

ANU-Slovénie

L'ANU-Slovénie organise une compétition annuelle destinée aux étudiants dont le sujet de thèse porte sur un thème concernant les activités de l'ONU. Un prix est remis à l'occasion de la Journée des Droits de l'Homme et d'éminents orateurs sont invités afin, notamment, d'attirer les médias et de créer une bonne image de l'ANU. Bien que cette activité soit très positive pour la réputation de l'ANU, elle n'est toutefois pas suffisante pour résoudre les problèmes de financement auxquelles l'Association doit faire face.

ANU-Lituanie

L'ANU-Lituanie a été créée en 1993 dans le but de promouvoir la démocratie, les Droits de l'Homme -en particulier, la liberté d'expression et d'autodétermination- de même que le respect et la compréhension multiculturelle et la coopération internationale. Dès le début, l'Association a travaillé en étroite collaboration avec les ANU baltes et scandinaves.

Un programme destiné aux jeunes a été créé en novembre dernier par un groupe d'étudiants en Sciences Politiques et Relations Internationales de l'Université de Vilnius. En collaboration avec la section lituanienne de l'organisation "Transparency International" et avec "l'Institut de la Société Civile", ils ont organisé des débats publics, des séminaires et des conférences sur des thèmes tels que « Problèmes actuels de la migration mondiale », « Tolérance et dialogue entre cultures », « Jusqu'où peut-on revendiquer la liberté d'expression » et « Les droits et les responsabilités des étudiants ».

Dans le but d'organiser une simulation des Nations Unies en partenariat avec leurs collègues suédois, les jeunes membres de l'ANU-Lituanie prévoient d'organiser un séminaire à Vilnius en avril. En mai, ils lanceront leur site internet.

L'Association est également confrontée à des problèmes de financement.

ANU-Irlande

ANU-Irlande célèbre les Journées internationales de l'ONU en vue d'augmenter leur impact au sein du public. Lors de ces occasions, l'ANU essaie d'organiser divers événements par l'intermédiaire de son site internet et des médias ou en invitant des hôtes spéciaux ainsi que des hauts fonctionnaires de l'ONU, comme Mme Mary Robinson.

L'Association a toujours eu un programme conséquent pour célébrer la Journée consacrée aux Droits de l'Homme. En 2005, à l'occasion de l'Année Internationale du sport, ce sujet a été retenu comme thème permettant de dépasser les limites nationales lors de conflits liés aux frontières.

L'ANU-Irlande fournit aux écoles du matériel pédagogique relatif aux activités de l'ONU. Elle organise une simulation des Nations Unies dans les gymnases. Elle soutient des projets de recherche et de développement destinés à aider les universités et les bibliothèques comme celle de Dag Hammarskjöld.

Des projets spécifiques de recherche de fonds pour le PAM et l'UNICEF ont été organisés, et un programme SIDA est en voie d'élaboration.

ANU dans les pays en voie de transition

ANU-Pologne

Après la chute du rideau de fer, les personnes qui étaient alors membres de l'ANU-Pologne ont été parmi celles désignées pour faire partie du nouveau gouvernement, étant donné leurs compétences et leur bonne préparation. L'Association vient donc de se rétablir après une période d'inaction.

ANU-Pologne considère qu'il est nécessaire d'organiser des Symposiums similaires, de même que des visites bilatérales entre jeunes : ceci doit constituer une tâche importante à l'avenir.

L'Association mène un projet sur le thème de la protection de l'environnement qu'elle considère être un des principaux problèmes du 21ème siècle.

Discussion

ANU-Hongrie effectue divers programmes et tient régulièrement des réunions avec des hauts fonctionnaires du Ministère hongrois des Affaires Etrangères. Elle organise une Académie des Nations Unies tous les 4 à 5 ans. La dernière s'est tenue en 2005 avec près de 300 participants et 10 enseignements différents. Un certificat a été remis à chaque participant à la fin de l'événement. La plupart était des étudiants, mais des représentants d'ONG ou de gouvernement ont aussi assisté à l'Académie. Ce fut un grand succès et un bon moyen d'augmenter les membres de l'ANU et d'accroître l'influence de ses activités. En Hongrie, de nombreux étudiants sont intéressés à rédiger des travaux sur des sujets relatifs aux relations internationales et considèrent l'ANU-Hongrie comme une bonne source d'information.

L'ANU-Hongrie a créé un Comité qui réunit des fonctionnaires à la retraite, des experts des Nations Unies et des soldats participant aux missions de maintien de la paix. Ce Comité participe activement aux activités de l'Association.

ANU-Espagne reconnaît les activités de la Fédération comme étant le canal officiel entre les différentes ANU et la Société Civile.

Elle considère qu'au travers de l'accord de coopération mis en place entre l'UNRIC et la FMANU, les activités et les liens existants entre les Nations Unies et la Société Civile sont reconnus.

Pour atteindre la Société Civile, il est important d'établir un calendrier qui permette l'accès du grand public aux conférences et autres débats en les organisant, par exemple, en dehors des horaires de travail.

L'ANU-Espagne souligne l'importance pour les ANU de ne pas avoir à payer les hauts fonctionnaires de l'ONU pour qu'ils participent à leurs conférences, en particulier lorsque ces derniers sont en mission dans la région.

La première simulation des Nations Unies en Catalogne (C'MUN) va se dérouler en mai prochain. L'ANU-Espagne espère que d'autres ANU vont y envoyer leurs étudiants.

L'ANU-Espagne a également exprimé ses inquiétudes quant à la difficulté d'attirer l'intérêt des médias de façon plus régulière.

ANU-Macédoine a créé un réseau d'associations travaillant sur des projets éducatifs dans le domaine des Droits de l'Homme. L'ANU-Macédoine a mis sur pied, en partenariat avec l'Union Européenne, un programme visant à atteindre la Société Civile.

L'Association vit des problèmes similaires à ceux expérimentés par l'ANU-Espagne en ce qui concerne les médias : soit ces derniers ne sont pas intéressés à couvrir un événement organisé par l'ANU, soit il faut faire venir et, par conséquent payer cher, d'éminents participants pour que l'événement devienne attrayant et que les médias assurent sa couverture.

ANU-France appuie un projet développé par l'Institut des Sciences Politiques à Paris. Ce projet vise à aider les étudiants venant des secteurs marginalisés de la société qui rencontrent des difficultés à suivre le cursus normal d'études ou qui ont des problèmes à accéder aux institutions académiques de haut niveau. Ce projet rentre dans la cadre des

Objectifs du Millénaire pour le Développement concernant l'éducation puisqu'il met en relief l'importance de l'éducation pour le futur des jeunes.

L'ANU-France recommande aux autres ANU de traiter des problèmes sociaux car il s'agit d'une bonne façon non seulement d'atteindre la Société Civile mais aussi d'attirer les médias.

ANU-Autriche déclare s'aligner sur la position de divers orateurs quant au fait de ne pas admettre de rémunération financière pour les hauts fonctionnaires de l'ONU qui participent aux réunions organisées par des ANU. Elle propose que les fonds économisés par la fermeture de certains centres d'informations soient utilisés pour financer les frais de voyage et de logement des hauts fonctionnaires des Nations Unies.

FMANU répond que l'accord entre le Département de l'Information Publique et la FMANU pourrait être un moyen de coopérer de façon plus étroite avec les Nations Unies et de leur demander leur assistance pour promouvoir les principes des Nations Unies.

ANU-GB déclare que, dans son cas, aucun des orateurs du DPI de l'ONU n'a jamais reçu de contribution financière pour avoir participé à un de leurs événements. L'ANU procède comme suit : Ecrire aux personnes concernées et leur offrir une plate-forme où ils peuvent venir s'exprimer. En général, ces derniers acceptent.

ANU-Irlande précise que l'Association ne paye pas les hauts fonctionnaires des Nations Unies pour qu'ils participent à leurs conférences, car elle essaye de se tenir au courant des déplacements planifiés par ceux-ci et de leur passage en Irlande. Néanmoins, l'ANU-Irlande a exprimé une certaine déception quant au fait qu'elle ait déjà dû payer pour que des fonctionnaires d'UNRIC se déplacent en Irlande.

FMANU a déclaré qu'une lettre devrait être écrite et envoyée au Département de l'Information Publique de l'ONU mentionnant la surprise du Secrétariat de la FMANU et proposant une révision de l'accord de coopération.

ANU-République Tchèque considère qu'il existe plusieurs manières d'atteindre le public. L'ANU-République Tchèque a choisi de concentrer ses projets sur le thème de l'éducation des enfants et, à cette fin, elle a décidé de former des enseignants travaillant dans les gymnases. Un projet est mis en œuvre pour sensibiliser les étudiants aux défis mondiaux actuels. Une conférence internationale va avoir lieu à Prague en mai (le dépôt des candidatures sera clôturé à fin mars). L'idée est de permettre aux étudiants du troisième cycle et aux jeunes chercheurs de partager leurs expériences avec des étudiants plus jeunes. Une autre conférence est prévue en septembre 2007. Elle traitera certains des thèmes actuels les plus importants aux Nations Unies comme la sécurité internationale, la réforme des Nations Unies, la construction de la paix. Des scientifiques hautement qualifiés sont recherchés pour présider les différents ateliers.

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

ANU-Russie

L'ANU-Russie considère que les dettes des pays les plus pauvres devraient être annulées si l'on entend atteindre les OMD. L'ANU se concentre sur l'aide bi- et multilatérale aux pays africains.

L'Association organise régulièrement des séminaires avec le parlement national mais également avec les parlements régionaux. L'ANU-Russie a développé de nombreux liens et travaille avec les Universités et le secteur privé. Cette approche permet également de réduire les coûts lors de l'organisation d'événements.

ANU-Albanie

En partenariat avec l'UNICEF, l'UNDP Albanie, l'UNFPA et l'UNRIC, l'ANU-Albanie a mis sur pied un programme intitulé « Forum national de la jeunesse pour les OMD ». Le ministre du tourisme, de la culture, de la jeunesse et des sports soutient ce projet.

Les trois objectifs principaux d'ANU-Albanie sont :

- Promouvoir la sensibilisation à la politique, culturelle, économique et sociale internationale chez les jeunes, à travers des structures démocratiques et des processus de prise de décision basés sur le développement de la Stratégie du Projet du Millénaire ;
- Impliquer les jeunes dans les OMD ;
- Promouvoir la mise en oeuvre (plan d'action) et le suivi de la Stratégie du Projet du Millénaire et des autres politiques et programmes relatifs aux jeunes. Cet objectif a été facilité par des experts clefs dans certains domaines spécifiques. Il a également été pris en compte dans les CCA, NSSD, EU Sap. et particulièrement dans la Stratégie Nationale Albanaise pour la Jeunesse.

ANU-Norvège

L'ANU-Norvège fut fondée en 1946. L'Association a organisé de nombreuses activités en rapport au 60^{ème} anniversaire de l'ONU. Le public cible de l'ANU est constitué par les écoles, le grand public et en particulier les familles. Son site internet bénéficie d'une grande notoriété en Norvège et comptabilise près de 90'000 visiteurs par mois. L'ANU-Norvège a invité neuf jeunes à installer leurs blogs sur ce site internet en tant qu'« Ambassadeurs de l'ANU de Norvège ». Ceci a permis d'établir un bon canal de communication avec la Société Civile ainsi qu'une relation de coopération avec les médias.

L'ANU-Norvège est l'un des 4 partenaires pour la campagne sur la réalisation des OMD en Norvège.

Afin de cibler sa stratégie de promotion sur la famille, l'ANU-Norvège vient de relancer un personnage imaginaire créé il y a plusieurs années et appelé FN-Filuren. Ce personnage va diffuser le message de la campagne de l'année 2006: « Une promesse est une promesse ». Une mascotte en chair et en os voyagera dans tout le pays pour rencontrer les enfants et leur famille lors d'événements qui leur sont destinés. Un site

internet dédié aux enfants et aux OMD a également été créé. On attend de ce personnage qu'il mette l'accent sur la promesse la plus importante au monde : les 8 OMD et le rôle des politiciens qui doivent tenir leurs engagements pour que ces buts soient atteints.

ANU-Roumanie

Affiliée à la FMANU, l'ANU-Roumanie réalise une série d'événements autour des Journées internationales et des décennies proclamées par l'Assemblée Générale de l'ONU, de même qu'autour des principales conférences et anniversaires des Nations Unies. Elle entreprend également des actions importantes dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de l'observation des Droits de l'Homme au niveau national et international.

La grande variété de sujets traités dans un nombre élevé de documents publiés sous le patronage de l'Association illustre la multitude de questions concernant les Droits de l'Homme auxquelles s'intéressent l'ANU-Roumanie depuis sa fondation.

Les travaux publiés par l'ANU-Roumanie comprennent, d'une part, des sujets généraux, par exemple, « La Convention Internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels », « La Convention Internationale sur les droits civils et politiques » et « Les Droits de l'Homme dans le système onusien » ; d'autre part, des sujets plus spécifiques dont un des plus importants est le racisme. Sur ce thème, les titres suivants ont été publiés: « Combattre les aspects de la discrimination raciale », « Le mécanisme de l'ONU pour l'application des Droits de l'Homme ». L'ANU-Roumanie porte également une grande attention aux droits de la 3^{ème} génération. La traduction de « l'Agenda pour le développement » de Boutros Boutros Ghali en est un bon exemple. L'ANU-Roumanie a également sponsorisé la traduction de « l'Agenda pour la paix » de Boutros Boutros Ghali. Les sujets liés aux questions de genres ont aussi attiré l'attention de l'Association qui a publié « Opportunités égales, traitement égal ».

Coopération Inter-ANU-Discussion

ANU-Espagne a présenté du matériel qu'elle a produit sur les OMD. Il s'agit d'un livre dans lequel chacun des OMD était représenté sous la forme d'un Mandala, des prospectus et des marqueurs de page. Ce matériel est gratuit pour les écoles et les maisons de quartier.

ANU-GB a mentionné le fait que travailler avec des jeunes est important, mais également facile. Ce contact se perd une fois que les jeunes entrent dans la vie active. C'est pourquoi l'Association a lancé un réseau pour les jeunes professionnels. Elle espère ainsi rester en contact avec les étudiants après leurs études tout en créant en même temps un lien avec le secteur public et privé. Ce programme a été établi en coopération avec ANU-Etats-Unis et ANU-Canada.

ANU-Gibraltar accorde beaucoup d'importance au travail commun des ANU européennes. Son représentant a exprimé son désir de trouver de meilleures façons de collaborer et de se soutenir mutuellement pour répondre à des problèmes similaires.

PRESENTATION DES ACTIVITES DES AGENCES ONUSIENNES ET AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)

Elena Ippoliti

Education

Mme Ippoliti a souligné les cinq domaines de coopération possibles pour les ANU avec le HCDH

- Programme mondial d'éducation dans le domaine des Droits de l'Homme : possibilité pour les ANU de se procurer des copies des lettres envoyées par le HC au Ministère de chaque pays ;
- Mise à disposition de matériel et de documentation ; des publications du HCDH sont distribuées dans les écoles pour la formation et l'éducation aux DH
- Echange d'information et de réseaux sur les thèmes de l'éducation aux DH, adresses, matériel de formation, récolte de ressources, bases de données des organisations qui travaillent pour les DH, etc. Et inversement, les ANU peuvent informer le HCDH de leurs projets et se renseigner sur les partenariats possibles. Le HCDH a des contacts dans tous les pays ;
- Evénements majeurs :
Le Haut Commissaire en tant que coordinatrice peut envoyer des messages lors de cérémonies d'ouverture et fournir un soutien de haut niveau. Les bureaux régionaux et le personnel du HCDH au niveau local peuvent également être mis à disposition pour ces événements.
- Soutien financier :
Le HCDH accorde des subventions d'un montant maximum de 5'000 dollars aux ONG et/ou associations locales qui jouent un rôle dans le domaine de l'éducation et de la formation aux Drois de l'Homme. Ces subventions sont toutefois réservées à certains pays, comme les pays en voie de développement ou en transition.

Lene Wendland

Pacte Mondial

Il y a 5 ans encore, les relations entre l'ONU et le secteur privé étaient incertaines. En janvier 1999, Kofi Annan prit une décision stratégique à Davos, lors du Forum économique mondial, et proposa un Pacte Mondial entre l'ONU et les entreprises.

En juillet 2000, 50 compagnies avaient signé le Pacte Mondial pour promouvoir la responsabilité collective. A présent, l'initiative du Pacte Mondial regroupe plus de 2'400

participants dans le monde entier et 50 réseaux nationaux aident à sa promotion. Un nombre important d'acteurs impliqués dans le Pacte Mondial sont basés dans des pays en voie de développement.

Le bureau du Pacte Mondial est à New York. Les acteurs se réunissent deux fois par année pour échanger des informations et des conseils. Six agences onusiennes s'en occupent également: l'OIT, le PNUE, le PNUD, l'UNIDO, l'UNCPC et le HCDH. Il ne s'agit pas d'une organisation mais plutôt d'un réseau de réseaux. Le Pacte représente l'ONU, les ONG, les syndicats, les PDG, etc. Il n'y a pas de hiérarchie à proprement parler, ce qui signifie que tout le monde peut avoir un impact sur les décisions prises, même les ANU.

Le Pacte Global introduit 10 principes inspirés de diverses conventions internationales dans des principes régissant les activités commerciales. Les principes concernent:

- Les Droits de l'Homme (2 principes)
- Les normes de travail (4 principes)
- L'environnement (3 principes)
- La lutte contre la corruption (1 principe)

Aucun contrôle ne vérifie si les entreprises respectent ces principes. C'est pourquoi certaines ONG critiquent le Pacte Mondial comme étant un moyen pour des entreprises de se refaire une réputation, diluant ainsi les idéaux de l'ONU. Il faut souligner que le Pacte Mondial n'est pas une initiative qui s'appuie sur l'observation de règle, mais qu'il s'agit plutôt d'une approche basée sur un processus d'apprentissage. Des mesures d'intégrité ont toutefois été adoptées. Une entreprise qui s'engage, par exemple, doit fournir dans les deux années qui suivent des informations concernant les progrès de l'intégration des principes sus-mentionnés. Si ce n'est pas le cas, elle sera enregistrée comme étant « inactive ». De plus, toute personne peut faire parvenir un rapport au bureau du Pacte Mondial pour se plaindre d'une compagnie qui ne respecterait pas les principes.

World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

Jacqueline Coté

Le WBCSD est basé à Genève et a célébré son 10ème anniversaire le 17 mars 2006.

En septembre 2002, le Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) à Johannesburg a confirmé les OMD et a adopté un Plan d'exécution pour l'Agenda 21 de Rio. Le programme de travail du WBCSD explore un grand nombre de thèmes proposés dans l'agenda, tous indispensables pour encourager le secteur privé à travailler dans une optique de développement durable.

Les acteurs du secteur privé ont un important rôle à jouer dans le développement durable. La mission du WBCSD est de promouvoir les chefs d'entreprise en tant que forces de

changements et de démontrer l'importance d'une politique écologique, innovatrice et de la responsabilité sociale peut avoir dans les activités commerciales.

Les objectifs et directions stratégiques de WBCSD incluent:

- **La Direction d'entreprise**
Doit être le principal défenseur des thèmes concernant le développement durable
- **Le Développement de politique**
Participer au développement de stratégies politiques afin de créer un cadre qui permette au monde des affaires de contribuer efficacement aux développement durable.
- **Les meilleures façons de faire**
Démontrer au monde des affaires les progrès faits dans la gestion de l'environnement et des ressources ainsi que la responsabilité sociale des entreprises et partager des pratiques de pointe avec les membres du WBCSD.
- **L'impact mondial**
Contribuer à un futur durable pour les nations en voie de développement et en transition.

Les membres du WBCSD, 190 entreprises, proviennent de plus de 35 pays et de 20 secteurs industriels majeurs. Ils bénéficient d'un réseau mondial de 50 Conseils commerciaux nationaux et régionaux et d'organisations partenaires impliquant quelques 1'000 chefs d'entreprise dans le monde.

Le WBCSD travaille dans le même sens que le Pacte Mondial mais il n'y a pas de lien formel entre ces deux projets. Le WBCSD soutient les 10 principes du Pacte Mondial. Les deux organisations sont régulièrement en contact et on co-écrit une publication. De plus, un ¼ des membres du WBCSD a signé le Pacte Mondial.

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Josephine Matsumoto

L'OMS travaille avec toute sorte d'ONG différentes. Elle préfère coopérer avec des ONG internationales, mais sur des sujets particuliers, elle reçoit aussi des informations d'ONG nationales. La politique de coopération de l'OMS avec des ONG est de travailler avec ces dernières pour autant qu'elles œuvrent en accord avec les projets et programmes de l'OMS.

L'OMS a plusieurs bureaux européens situés dans les capitales. Si les activités de l'une des ANU sont liées à la santé, l'ANU peut contacter le bureau régional concerné pour vérifier si une collaboration est possible. Les ANU des pays en transition devraient rendre visite aux officiers de liaison de l'OMS pour se présenter et identifier les domaines dans lesquels une collaboration est envisageable.

Il est possible de développer des projets solides et constructifs. C'est pourquoi il est important pour les ANU d'identifier les différents domaines dans lesquels l'OMS est engagé : environnement, Droits de l'Homme, santé publique, etc.

Les ANU devraient également utiliser la FMANU ainsi que les ONG internationales comme intermédiaires pour contacter l'OMS. Si la FMANU désire identifier les domaines de coopération, elle doit contacter Mme Matsumoto qui peut rediriger la demande à la personne concernée.

Organisation Internationale du Travail (OIT)

Karine Fenczak

Au sein du système des Nations Unies, l'OIT est unique en son genre de par sa structure tripartite: employeurs et travailleurs participent aux travaux de ses organes directeurs sur un pied d'égalité avec les gouvernements. De ce fait, l'OIT ne collabore pas simplement avec les organisations non-gouvernementales mais elle intègre bel et bien les secteurs de la Société Civile dans sa structure:

- Intégration de partenaires sociaux non-gouvernementaux dans l'identité de l'organisation même ;
- Accord du statut consultatif à certaines ONG internationales qui répondent à des critères spécifiques ;
- Collaboration à un niveau opérationnel avec une variété d'organisations internationales, nationales et locales.

Lors de la Conférence Internationale du Travail, les représentants des employeurs et travailleurs individuels s'organisent en un Groupe des Employeurs et Travailleurs et, tous les trois ans, en un Collège Electoral des Employeurs et Travailleurs, qui élit respectivement les Employeurs et les Travailleurs membres de l'organe dirigeant de l'OIT.

L'OIT s'occupe de promouvoir le développement d'organisations d'employeurs et de travailleurs indépendantes et fournit formation et conseil à ces organisations.

En plus de l'intégration de partenaires nationaux non-gouvernementaux, la Constitution de l'OIT prévoit également, dans le cadre de relations consultatives, la participation d'« organisations internationales non-gouvernementales, y compris des organisations internationales d'employeurs, de travailleurs, d'agriculteurs et des coopératives reconnues ».

Les ONG peuvent être intégrées dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Standards Internationaux du Travail et principes fondamentaux des droits du travail ;
- Opportunités décentes d'engagement et de revenu ;
- Protection sociale pour tous ;
- Renforcement du tripartisme et du dialogue social.

Niveau Opérationnel

En plus des relations qu'elle entretient avec ses partenaires sociaux non-gouvernementaux et les ONG internationales dans les catégories variées décrites plus haut, l'OIT collabore à un niveau opérationnel avec de nombreuses autres organisations de la Société Civile.

Activités promotionnelles

Durant la première semaine de la Conférence Internationale du Travail, un briefing spécial pour les ONG est organisé par le Bureau.

Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Andres Guerrero

« Qu'est ce que l'UNICEF ? » : le logo signifie « United Nations Children's Fund » (« Fond des Nations Unis pour les Enfants »). En effet, l'agence fut créée comme fond d'urgence pour aider les enfants suite à la 2^{ème} Guerre Mondiale.

7'000 employés dans le monde travaillent dans des bureaux nationaux pour faire des droits de l'enfant une réalité.

Les priorités de l'UNICEF sont :

- Education des filles
- Vaccination
- Protection des enfants
- VIH/SIDA

L'UNICEF agit pour que chaque enfant ait une chance de survivre et de se développer le mieux possible. Il est donc important d'identifier les interventions indispensables dans la vie d'un enfant entre 0 et 18 ans pour qu'il atteigne sa pleine maturité.

Quand on demande à un enfant ce qu'est l'UNICEF, la réponse sera différente dans les pays riches, où le symbole représente les cartes de vœux, et dans les pays pauvres où le même symbole représente la Jeep blanche qui vient les vacciner !

Il existe des comités nationaux de l'UNICEF qui sont des ONG nationales. Ces ONG ont le droit d'utiliser le logo de l'UNICEF pour leur promotion, recevoir des accréditations, récolter des fonds, etc. L'UNICEF conclut des partenariats stratégiques avec ces ONG. L'UNICEF conclut également des partenariats avec d'autres types d'organisations : avec l'Union Inter-Parlementaire, par exemple, sur la protection de l'enfance ; des partenariats avec le monde du sport ; avec des organisations religieuses ou encore des organisations pour la jeunesse.

Il existe deux types de partenariats :

- Secteur privé
- Secteur public

Le budget de l'UNICEF n'est pas fixe. Les fonds proviennent de gouvernements (2/3) et du secteur privé (1/3). C'est pourquoi il est important pour l'UNICEF de travailler en partenariat avec le monde des affaires autant qu'avec le secteur public.

Fédération Luthérienne Mondiale (FLM)

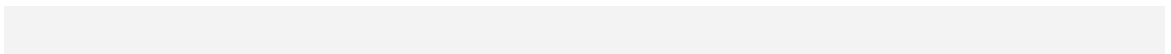
Peter Prove

La FLM est une communauté mondiale d'Eglises chrétiennes de tradition luthérienne. Fondée en 1947 à Lund, en Suède, la FLM compte aujourd'hui 140 églises membres dans 78 pays, représentant 66,2 millions de chrétien(ne)s dans le monde. Elle compte 5'000 employés dans le monde, dans 30 pays. Le Secrétariat se trouve à Genève et rassemble 70 employés.

Les ONG jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'ONU. Ce sont elles ainsi que la Société Civile qui relient les différents tentacules du système de l'ONU, en les aidant à prendre conscience de ce que font les uns et les autres.

Avant 1996, seules les ONG internationales avaient un statut consultatif auprès de l'ECOSOC. Depuis cette année, les ONG nationales et même locales ont la possibilité d'obtenir un tel statut. Bien que cela soit une bonne chose, il est devenu plus difficile pour la Société Civile de se mettre d'accord sans diluer ses positions.

M. Prove a mentionné la plate-forme, sur laquelle il a travaillé en collaboration avec CONGO, appelée ONG Information et Coordination (NGOIC – www.ngoic.org). Il s'agit d'un mécanisme placé sur internet qui vient d'être créé pour faciliter le partage d'informations et la coordination entre les ONG sur le thème de la Commission/Conseil des Droits de l'Homme.



DIVISION POLITIQUE III, DEPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES ETRANGERES (DFAE)

Introduction de la FMANU

Il est important de souligner que sans l'assistance de M. Paroz, du Département Fédérale des Affaires Etrangères, la réalisation de cet événement n'aurait pas été possible.

M. Paroz – Chef de la Coordination ONU

Je suis heureux d'avoir l'opportunité de vous transmettre le message suivant au nom du Département Fédéral des Affaires Etrangères.

Mon intervention se concentre sur trois sujets :

- La réforme des Nations Unies et la Société Civile
- Le rôle de la Société Civile dans le cadre de la politique suisse relative aux Nations Unies
- Le soutien accordé par la Suisse aux activités menées par les Associations pour les Nations Unies et le bureau de leur Fédération à Genève.

1) La réforme des Nations Unies et la Société Civile

Comme vous le savez tous déjà, l'intensification des relations avec les parlements nationaux, la Société Civile et le secteur privé était sensée former une partie importante des propositions de réforme des Nations Unies. Le rapport Cardoso, publié en juin 2004, était en effet le premier des rapports émis par les différents groupes de travail mandatés pour approfondir et enrichir le débat sur la réforme de l'ONU.

Malheureusement, les recommandations émises par ce rapport ont reçu le suivi le plus faible de toutes celles prises au Sommet mondial de septembre 2005. La Suisse, comme la plupart des pays européens, est en faveur d'une implication plus active de la Société Civile dans les activités des Nations Unies. Cependant, la majorité des Etats membres est opposée à cette idée. Dès lors les réformes proposées dans ce domaine ont rencontré une forte résistance, même s'il est généralement accepté que la Société Civile joue un rôle de plus en plus important dans l'ONU.

La Suisse a considéré que le rapport Cardoso n'avait pas rempli l'un des aspects de son mandat, à savoir prendre en considération les meilleures pratiques existantes relatives aux relations entre l'ONU et la Société Civile. Le rapport n'a pas relevé des expériences telles les Commissions nationales pour l'UNESCO ou la tradition de dialogue entre les représentants des employeurs et des employés au sein de Bureau International du Travail. Les Associations pour les Nations Unies et leur rôle n'ont pas reçu d'attention particulière dans le rapport.

Après la publication de ce rapport, plusieurs réunions ont été organisées à Genève afin d'examiner de quelle façon les autorités suisses, avec l'aide des services pertinents des Nations Unies à Genève, du Service de Liaison de l'ONU avec les ONG et de certaines ONG, pourraient promouvoir une interaction plus intense entre la Société Civile et les Nations Unies à Genève. La mise sur pied d'un forum de la Société Civile avant la prochaine réunion de l'ECOSOC, qui se tiendra à Genève en juillet 2006, est l'un des résultats de ces rencontres. Nous voulons aussi concentrer nos efforts sur la promotion du rôle que doit jouer la Fédération Mondiale pour les Nations Unies à Genève. Ceci sera le sujet de la troisième partie de mon intervention.

2) Le rôle de la Société Civile dans la politique suisse relative à l'ONU

D'une façon plus générale, je voudrais souligner le fait que la Société Civile joue un rôle significatif dans l'orientation de la politique suisse à l'ONU. Afin de promouvoir une image transparente et une discussion ouverte sur les relations que la Suisse avec les Nations Unies, le DFAE et l'ANU-Suisse ont développé une étroite collaboration. L'ANU-Suisse constitue un partenaire stratégique et joue un rôle central dans la promotion du débat des ONG suisses sur le rôle de la Suisse aux Nations Unies. Le rapport annuel du Conseil Fédéral sur la Suisse et l'ONU est d'ailleurs discuté lors de la Conférence des ONG suisses qui se tient chaque année à la fin juin.

Un autre important partenariat est en train de se développer avec le Conseil suisse des activités de jeunesse qui encourage notamment la participation de notre pays dans le projet « Youth Rep ». Les représentants des jeunes sélectionnés sont reçus au Département Fédéral des Affaires Etrangères et par la mission permanente suisse à Genève pour plusieurs séances de formation en vue de leur participation à l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York.

Les représentants de la Société Civile sont souvent bien plus que des partenaires à un débat public. Ils peuvent aussi devenir des acteurs incontournables dans le développement et la mise en oeuvre d'initiatives majeures lancées par la Suisse aux Nations Unies.

Le meilleur exemple jusqu'à présent est le rôle joué par le Professeur Walter Kälin, de l'Université de Berne, dans l'élaboration de la proposition suisse pour la réforme de la Commission des Droits de l'Homme et son remplacement par un Conseil des Droits de l'Homme. Je pourrais encore citer l'impact de l'étude effectuée sur les armes légères dans le développement de l'initiative suisse visant à lutter contre le commerce des armes légères et de petits calibres.

3) Le soutien de la Suisse aux activités des Associations pour les Nations Unies et à leur Fédération à Genève

Le soutien des activités des ONG et de leurs délégués à Genève fait partie de la politique suisse en tant que pays hôte. Une contribution significative à cet effet concerne l'appui apporté à Mandat international et à son centre d'accueil. Mandat international informe et

aide les délégués des ONG durant leur séjour à Genève (agenda des conférences, procédures d'accréditation, visas, etc.). Cette organisation offre appui et conseils en droit international public ; agit en tant qu'interface entre les délégués et les autres acteurs internationaux, de même qu'entre les besoins des ONG et les ressources humaines et académiques disponibles.

La Suisse attache une grande importance au fait que le siège historique de la Fédération Mondiale des Associations pour les Nations Unies ait été établi à Genève et qu'un programme dynamique soit mené par ce bureau. En 2003, le DFAE a apporté une contribution pour encourager le bureau de Genève à insuffler un nouvel élan à ses activités. Depuis lors, nous avons vivement encouragé l'Association suisse pour les Nations Unies et le bureau de la Fédération Mondiale à Genève à coopérer étroitement, notamment à travers l'organisation d'événements en commun.


Le DFAE ne peut pas fournir une contribution financière régulière destinée à couvrir les frais de personnel ou de fonctionnement. Nous considérons que l'existence à long terme du bureau de Genève peut uniquement être assurée par sa capacité à proposer des activités à ses membres, notamment les Associations pour les Nations Unies en Europe, et à leur fournir des services qui apporteraient une valeur ajoutée à l'accomplissement de leurs programmes. Nous avons remarqué avec intérêt les récents développements à cet égard, tel que le Séminaire annuel sur les Droits de l'Homme qui est destiné spécifiquement aux représentants d'ANU. La Suisse a été heureuse d'avoir pu contribuer financièrement au Séminaire qui a eu lieu en 2005. C'est ainsi avec grand enthousiasme que nous avons encouragé la Fédération à organiser ce Symposium des ANU européennes. Nous sommes convaincus que ce Symposium offre une opportunité précieuse à ses participants d'échanger leurs expériences et de déterminer ce qui pourrait constituer un programme d'action du bureau de la Fédération à Genève dans les prochaines années, un programme avec une véritable valeur ajoutée.

Au nom de la Suisse et du DFAE, je voudrais vous transmettre encore le message suivant :

- Nous sommes engagés à poursuivre notre soutien des activités développées par les ANU et leur Fédération à Genève qui correspondent aux priorités du DFAE.
- A cet égard, la création du nouveau Conseil des Droits de l'Homme devrait être considérée comme une nouvelle opportunité. La Suisse attache une grande importance à ce nouvel organe et au rôle des ONG dans le travail de ce Conseil.
- Chaque fois qu'une de vos associations planifie d'organiser une visite ou toute autre activité à Genève, nous serons ravis de contribuer à son succès, et de collaborer avec le bureau de la FMANU à cette fin. Si vous êtes intéressés à participer à la Conférence suisse des ONG sur les Nations Unies, nous serons heureux de vous accueillir. En outre, si vous désirez visiter notre Département ou le Parlement suisse à Berne ou si une présentation sur un sujet spécifique de la politique suisse vous intéresse, c'est avec plaisir que nous satisferons vos requêtes. Une fois encore, nous aimerions souligner que le Conseil des Droits de

l'Homme devrait être un sujet particulièrement pertinent pour nous tous à l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.



COMMENT LE BUREAU DE LA FMANU PEUT-IL AIDER LES ANU DANS LA POURSUITE DE LEURS OBJECTIFS ?

1) La Genève internationale

La « Genève internationale » tient un rôle clef dans l'évolution de la politique mondiale ; elle concentre une intense activité diplomatique et constitue le berceau de multiples réseaux. C'est le siège de nombreuses organisations aux champs d'activité aussi variés que l'aide humanitaire, les Droits de l'Homme, l'environnement, le développement durable, la formation, le maintien de la paix et de la sécurité, la météorologie, la propriété intellectuelle, la recherche nucléaire, la santé, les télécommunications et le travail. La communauté internationale de Genève, dans son sens le plus large, est constituée d'organisations internationales (gouvernementales et non gouvernementales), de missions accréditées auprès des Nations Unies et d'autres organisations ainsi que les fonctionnaires de ces institutions.

Actuellement, 35'000 diplomates et fonctionnaires du monde entier, sans compter les 2'400 employés des ONG, travaillent à Genève.

La Suisse accueille des organisations internationales depuis plus d'un siècle. Il existe 22 organisations internationales dont le siège principal est situé à Genève, et notamment l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et les agences des Nations Unies, comme l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM).

L'Office des Nations Unies à Genève est le centre le plus actif du monde pour la diplomatie multilatérale et a été le témoin de nombreuses négociations historiques. Sur plus de 8'000 conférences qui se tiennent annuellement à l'Office des Nations Unies à Genève, plus de la moitié sont ouvertes aux ONG.

Plus de 170 ONG ont leur siège à Genève.

155 Etats (156 en incluant la Suisse) sont également représentés à Genève par une mission permanente ou une représentation auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et/ou la Conférence sur le Désarmement.

2) FMANU à Genève

Le siège de la FMANU est basé à Genève depuis le 15 octobre 1947.

Le 6 octobre 1947, le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) a attribué le « statut consultatif spécial » à la FMANU. Suite à quoi l'ancien Secrétaire général, M. Ennals, fit fortement pression pour obtenir le « statut consultatif général ». En 1948, la résolution 133 (VI) émise par le Conseil économique et social concéda ce statut à la FMANU.

Le « statut consultatif général » accordé par l'ECOSOC permet aux ONG en bénéficiant:

- De participer aux travaux de l'ECOSOC et à ses divers organes subsidiaires en assistant à leurs réunions,
- De faire des interventions orales,
- De présenter des déclarations écrites sur un thème à l'ordre du jour de ces organes,
- De proposer de nouveaux sujets à l'ECOSOC,
- D'assister aux conférences internationales décidées par les Nations Unies, aux sessions spéciales de l'Assemblée Générale et d'autres organes intergouvernementaux.

Les ANU peuvent, en tant que membres de la Fédération, profiter du statut consultatif de la Fédération auprès de l'ECOSOC.

Le bureau de la FMANU a déménagé plusieurs fois dans Genève pour s'établir finalement en août 2002 dans le Palais des Nations. Etant la seule ONG située dans les murs du Palais des Nations, la Fédération et ses membres jouissent ainsi d'une position unique qui leur procure :

- Une visibilité,
- Une l'information de première main,
- Un accès facilité aux conférences,
- Une proximité avec de nombreuses agences, programmes et bureaux de l'ONU.

3) Les principales activités et projets du bureau de la FMANU à Genève durant la période 2005/2006

Les activités de la FMANU à Genève se concentrent sur trois axes : éducation, communication et promotion des Nations Unies. Le bureau apporte aussi son assistance aux ANU et à leurs membres.

3.1. Séminaires internationaux de haut-niveau

En raison de leur qualité et de leur substance, de même que de leur réputation bien établie, ces séminaires attirent des participants provenant des ANU du monde entier, de gouvernements, d'ONG locales et du milieu académique. Plus de 250 participants ont participé à chacun des Séminaires.

- Séminaire sur la Commission des Droits de l'Homme

Cet événement est organisé en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme ainsi qu'avec le Département Fédéral des Affaires Etrangères.

L'ANU-Espagne a prit part à la table ronde sur le thème du Conseil des Droits de l'Homme. Les ANU des pays suivants ont participé sans aucun frais à ce Séminaire : Australie, Burundi, France, Irlande, Ile Maurice, Russie, Sri Lanka, Suède, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Vénézuéla.

- Séminaire sur la Cour Pénale Internationale (CPI)

La conférence a eu l'honneur d'avoir le président de la CPI comme orateur principal. Cet événement a également bénéficié de la participation du bureau du Procureur.

Plusieurs ANU ont participé sans frais à ce Séminaire : Burundi, Canada, Inde, Iran, France et Luxembourg.

En 2006, les Séminaires porteront sur le thème du Conseil des Droits de l'Homme et sur l'initiative du Pacte Mondial.

3.2. Conférence annuelle sur les Nations Unies

En octobre 2005, la FMANU a organisé, sous les auspices de l'Office du Directeur des Nations Unies à Genève, une conférence sur les Nations Unies et le futur. Cet événement fut suivi par un dîner au Palais des Nations en célébration du 60^{ème} anniversaire des Nations Unies.

Le Sous-Secrétaire général chargé de la Communication et de l'Information, M. Shashi Tharoor, fut l'orateur principal de la Conférence. Plusieurs experts internationaux dans divers domaines comme l'éthique, l'économie ou les affaires juridiques ont apporté leurs regards sur l'ONU et le futur. Plusieurs ANU européennes participèrent à la Conférence.

En 2006, la Conférence pourrait porter sur la célébration du 60^{ème} anniversaire de la FMANU.

3.3. Simulation des Nations Unies

La FMANU travaille en coopération avec des étudiants de l'Institut des Hautes Etudes Internationales (HEI) à l'organisation de la Simulation des Nations Unies de Genève (GIMUN). Le GIMUN réunit des étudiants universitaires qui viennent de tous les pays du monde au Palais des Nations pour découvrir le fonctionnement de l'ONU.

Lors de la session de 2006, des étudiants recommandés par les ANU de Chine et de Russie purent participer au GIMUN. En outre, deux stagiaires du bureau de la FMANU ont aussi intégré des délégations prenant part à cet exercice.

3.4. Le Groupe de travail de la FMANU sur le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI)

La FMANU participe depuis 2003 aux activités liées au SMSI. Elle fait partie du Groupe de travail de la FMANU sur le SMSI qui est coordonné par l'ANU-Danemark. Ce Groupe de travail est constitué des Associations pour les Nations Unies du Danemark, de la Chine, du Mozambique, de l'Ouganda, du Venezuela, d'Equateur et du Pakistan. Ce projet a conduit à de nombreuses reprises des membres du Groupe de travail à Genève durant les trois dernières années, pour prendre part aux différents travaux et Conférences relatifs au processus de préparation du Sommet.

Pendant près de trois ans, le bureau de Genève a régulièrement soutenu les travaux du Groupe de travail de différentes façons:

- Soutien logistique,
- Appui financier,
- Traduction et publication de documents,
- Diffusion d'information au sein de la Fédération,
- Mise en réseau.

La Secrétaire générale adjointe était présente lors du Sommet, en Tunisie, en novembre où elle prononça discours au nom de la Société Civile sur les problèmes relatifs aux Droits de l'Homme. Le Groupe de travail sur le SMSI s'est réuni à Copenhague en février 2006 pour discuter du suivi des activités du Sommet et des mesures à prendre.

3.5. Les projets sur l'ONU à l'école

En partenariat avec le Département Fédéral des Affaires Etrangères, la FMANU a mené un projet pilote de diffusion des principes des Nations Unies à des élèves de degrés primaires et secondaires : durant deux jours, en octobre 2005, environ quatre cents élèves furent sensibilisés aux principes et valeurs défendus par l'ONU.

La seconde phase du projet est en cours et menée par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) avec le soutien de la FMANU, de l'ANU-Suisse et du Ministère des Affaires Etrangères.

- L'objectif de ce projet est de créer un outil éducatif destiné aux étudiants, aux enseignants et aux jeunes en Suisse, qui fournisse une information pertinente sur les Nations Unies.
- Pendant toute la durée du projet, notre bureau supervise et guide les recherches d'une stagiaire sur l'ONU.

3.6. Programme de stages

Durant toute l'année, le bureau de la FMANU fournit des places de stage à des jeunes de Genève ou d'autres régions du monde. Durant leur stage, il est donné aux stagiaires la possibilité d'acquérir une expérience de première main du travail d'une ONG étroitement impliquée dans le système des Nations Unies. Les stagiaires ont assisté à la Commission des Droits de l'Homme, à la Sous-Commission des Droits de l'Homme, aux travaux préparatoires du SMSI. Ils ont aussi participé aussi aux activités de lobbying, de diffusion d'information et d'éducation, de même qu'à l'organisation de conférences.

En 2005, Genève a accueilli 11 stagiaires originaires d'Allemagne, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Suisse et du Vietnam. Et depuis le début de l'année 2006, 7 jeunes venant notamment d'Albanie, d'Arménie, de Suisse et de Chine ont choisi d'effectuer un stage à la FMANU à Genève.

3.7. Participation des Associations pour les Nations Unies aux conférences se déroulant à Genève et visites particulières.

Les membres des ANU participent activement aux conférences organisées par les Nations Unies à Genève, telle que la Commission des Droits de l'Homme, la Sous-Commission des Droits de l'Homme, les Comités des Droits de l'Homme, les sessions spéciales de la Commission de même que les réunions annuelles organisées par l'OMS, le BIT, l'OMPI et l'UIT. Ce flux constant des membres des ANU à Genève est facilité par la FMANU. Parmi ces visiteurs, on peut citer: ANU-Danemark, ANU-Cuba, ANU-Australie, ANU-Allemagne, etc.

En outre, notre bureau a reçu plusieurs groupes de visiteurs au cours de l'année. Ces groupes, d'une trentaine de personnes, ont tous visité les agences de l'ONU ainsi que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et rencontré les autorités suisses. Certains ont participé à une visite spéciale qui les a initiés au fonctionnement du gouvernement de la République et du canton de Genève. L'ANU-Etats-Unis, l'ANU-Vénézuéla et l'ANU-Grande-Bretagne ont toutes trois organisé de telles visites.

Sur la demande de l'ANU-GB, en février, notre bureau a organisé une table ronde sur le thème « Comment les ONG peuvent-elles influencer les Nations Unies ? » pour un groupe d'une cinquantaine d'étudiants de l'Ecole d'études orientales et africaines.

4. UNRIC

Le Centre Régional d'Information pour les Nations Unies pour l'Europe occidentale (UNRIC) est devenu opérationnel le 1^{er} janvier 2004, après que la décision fut prise par les Nations Unies de fermer 9 centres d'information en Europe. Il fut décidé alors par le Département de l'Information de l'ONU que le nouveau UNRIC fonctionnerait de façon plus étroite avec la Société Civile.

Un Memorandum signé entre le Sous-Secrétaire général pour la Communication et l'Information, Shashi Tharoor et la FMANU, le 11 décembre 2003, prévoyait que les Associations pour les Nations Unies en Europe occidentale acceptaient de servir d'interfaces et d'assister le travail d'UNRIC au niveau national en collaborant à un certain nombre d'activités précédemment effectuées par les Centres d'Information des Nations Unies.

Ces activités incluent l'organisation de cours et de conférences sur des sujets relatifs aux Nations Unies ainsi que la célébration des Journées Internationales de l'ONU. Il s'agit également d'informer la Société Civile sur les programmes des Nations Unies et de répondre aux questions plus générales sur l'ONU liées aux pays où les ANU sont basés.

En février 2004, Shashi Tharoor a envoyé une lettre à chacun des ambassadeurs auprès des Nations Unies des pays concernés pour les informer de la situation, à savoir la Belgique, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède.

RECOMMANDATIONS ISSUES DU SYMPOSIUM DES ANU EUROPEENNES DU 17-18 MARS 2006

Le Symposium des ANU européennes organisé les 17 et 18 mars par la FMANU et sponsorisé par l'ANU-Suisse, fut conçu pour faciliter l'échange d'expériences et de meilleures pratiques par les ANU situées en Europe, et pour encourager ces dernières à établir un dialogue sur les problèmes qu'elles peuvent avoir en commun. Les recommandations ci-dessous qui émanent de cette rencontre, doivent encore être prises en considération par le Comité exécutif pour établir les actions qui peuvent être entreprises par le Secrétariat de la FMANU.

Améliorer la coopération entre les ANU européennes

Les ANU participant au Symposium ayant apprécié cette initiative, il a été recommandé que les Conférences Régionales des ANU européennes soient revitalisées et deviennent des événements réguliers et institutionnalisés de la FMANU. Ce projet aurait le soutien de l'ANU-Suisse et celui du Département Fédéral des Affaires Etrangères.

La création d'une base de donnée sur les projets des ANU

Il a été recommandé par l'ANU-Serbie, notamment pour les jeunes Associations essayant d'élargir leur programme d'activités d'avoir accès à une base de donnée sur les programmes et autres initiatives menées par les ANU et la FMANU. Cela aurait l'avantage d'éviter que les ANU « réinventent la roue » à chaque fois qu'elles lancent une nouvelle initiative.

Il a aussi été recommandé qu'avec l'aide de cette base de donnée, la FMANU appuie les nouvelles initiatives des ANU lors de la recherche de fonds, par le biais de lettre de soutien expliquant qu'un projet similaire est mené avec succès par une autre ANU.

La révision avec le Département de l'Information de l'ONU de l'accord de coopération avec l'UNRIC

Il a été entendu durant le Symposium que l'accord de coopération, signé en 2004 par Shashi Tharoor, créant le Centre Régional d'Information pour les Nations Unies n'a pas fonctionné de façon optimale. Il fut dès lors demandé au bureau de la FMANU à Genève d'évaluer l'efficacité des services d'information procurés à chaque ANU au moyen d'un questionnaire, et, sur la base de cette évaluation, de renégocier l'accord de coopération pour tenter de résoudre les problèmes signalés.

ANNEXES

Annexe I	Agenda
Annexe II	Questionnaire
Annexe III	Liste des participants
Annexe IV	Agences onusiennes à Genève
Annexe V	Missions à Genève
Annexe VI	Statuts de l'ECOSOC
Annexe VII	Projet de l'ANU-Italie

ANNEXE I: Agenda

Vendredi 17 Mars

09.30-10.00 Discours de bienvenue

Mme Bruna Faidutti – Secrétaire générale adjointe de la FMANU
M. Christian Häberli – Vice-Président exécutif de l'ANU-Suisse

10.00-11.00 Présentation des activités et des meilleures expériences des ANU

Société civile

10.00-10.30 ANU-Suisse
Discussion

Promotion et diffusion d'information sur les Principes de la Charte de l'ONU

10.30-11.00 ANU-Belgique & ANU-GB
Discussion

11.00-11.15 Pause café

11.15-13.00 Présentation des activités et des meilleures expériences des ANU

Modèle des Nations Unies

11.15-11.45 ANU-Bulgarie & ANU-Serbie
Discussion

Education

11.45-12.30 ANU-Slovénie, ANU-Lituanie & ANU-Irlande
Discussion

ANU dans des pays de transition

12.30-13.00 ANU-Pologne
Discussion

13.00-14.30 Déjeuner

14.30-15.45 Présentation des activités et des meilleures expériences des ANU

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

14.30-15.15 ANU-Albanie, ANU-Russie & ANU-Norvège
Discussion

Coopération Inter-ANU

15.15-15.45 Discussion

15.45-16.00 Pause café

16.00-18.00 Présentation des activités des Agences onusiennes et autres Organisations Internationales à Genève

16.00-16.10 Mme Elena Ippoliti – HCDH
Education aux Droits de l'Homme

16.10-16.20 Mme Lene Wendland – HCDH
Le Pacte Mondial

16.20-16.30 Mme Jacqueline Cote – WBCSD
16.30-16.40 Discussion

16.40-16.50 Mme Josephine Susan C. Matsumoto –
OMS

16.50-17.00 Mme Karin Fenczak – OIT
17.00-17.20 Discussion

17.20-17.30 M. Peter Prove – FLM Travail en réseau
avec la société civile

17.30-17.40 M. Andres Guerrero – UNICEF
17.40-18.00 Discussion

19.30 Dîner

Samedi 18 Mars

09.30-10.00 M. Paroz – Chef de la Coordination ONU, Division politique III, Département Fédéral des Affaires Etrangères

10.00-11.30 Comment le bureau de la FMANU peut-il aider les ANU dans la poursuite de leurs objectifs?

11.30-11.45 Pause café

11.45-13.00 Conclusion et Recommandations

ANNEXE II: Questionnaire

Questionnaire du meeting des ANU européennes **A remplir et renvoyer pour le 6 mars**

Association pour les Nations Unies de

Nom & Titre de la personne assistant au Symposium

Adresse e-mail

Numéro de téléphone

Adresse postale

- 1) Une partie de la réunion sera consacrée à l'échange d'expérience ; avez-vous un projet particulier que vous voudriez présenter au groupe des ANU européennes ? Si c'est le cas, pouvez-vous brièvement décrire ce projet ?
- 2) Y a t-il un projet actuellement réalisé par une autre ANU européenne sur lequel vous voudriez avoir plus de détails ?
- 3) Y a t-il une organisation internationale affiliée aux Nations Unies que vous souhaiteriez particulièrement rencontrer ?
- 4) Y a t-il d'autres points que vous voudriez ajouter à l'ordre du jour de cette réunion ?

Au cours de cette réunion, la FMANU présentera ses programmes et en même temps sera ouverte à toutes les questions ayant trait à ce que les ANU attendent de la part du Secrétariat. Nous vous prions de prendre quelques instants pour discuter de cette question avec vos collègues avant votre départ pour Genève.

Nous vous remercions de prendre le temps de remplir ce questionnaire, vos réponses nous aideront à assurer que cette rencontre soit pertinente et utile pour tous les acteurs impliqués.

ANNEXE III: Liste des participants

Associations pour les Nations Unies

ANU	Représentants	Email & Site Internet
ALBANIE	Mme Ina Gjickondi Mme Dorina Xhixho	una_albania@yahoo.com xhixho1@etu.unige.ch Site internet: www.una-albania.org
AUTRICHE	Mme Liselotte Waldheim - Natural	una.austria@afa.at Site internet: http://afa.at/una.austria
BELGIQUE	Prof. Dr. Neri Sybesma-Knol	neri.sybesma@pandora.be Site internet: www.vvn.be
BULGARIE	M. Ivaylo Stoimenov	istoimenov@abv.bg Site internet: www.undp.bg/una
REPUBLIQUE TCHEQUE	Mme Pavla Kortusova	czechuna@czechuna.cz Site internet: www.czechuna.cz
ESTONIE	Mme Maarja Toots	maarja@una.ee Site internet: www.una.ee
FRANCE	M. Guillaume Jeu	afnu.france@free.fr Site internet : http://afnu.france.free.fr/
ALLEMAGNE	Dr. Beate Wagner	wagner@dgvn.de Site internet: www.dgvn.de
GIBRALTAR	Mme Bianca Chiara Mme Bryan Zammit	bzammit@gibtelecom.net
HONGRIE	Prof. Dr. Ervin Gömbös	EGOMBOS@ibs-b.hu Site internet: www.menszt.hu
IRLANDE	M. Terry Duffy	iuna@ireland.com Site internet: www.irish-una.org
ITALIE	Mme Cristina Puccia	s.cavelli@sioi.org sioi@mclink.net Site internet: www.sioi.org

LETTONIE	Dr. Aivars Fogels	fogels@lanet.lv aivarsfogels@yahoo.com
LITUANIE	M. Algis Tomas Geniusas	altom@takas.lt
LUXEMBOURG	M. Arsène H. Millim	alnu@pt.lu Site internet: www.alnu.lu
MACEDONIE	Mme Biljana Peseva	fpesevi@mt.net.mk
NORVEGE	Mme Kari Solholm Mme Esther Kostol	kari.solholm@fn.no Site internet: www.fn-sambandet.no/
POLOGNE	M. Leon Wojciechowski	leonsw@pro.onet.pl
ROUMANIE	Prof. Dr.Irina Zlatescu	office@irdo.ro
RUSSIE	M. Alexei Borisov	rusuna@mail.ru Site internet: www.una.ru
SERBIE	Mme Jelena Manic	unaserbia@ptt.yu Site internet: www.unaserbia.org.yu
SLOVENIE	M. Bojko Bucar	Bojko.Bucar@fdv.uni-lj.si Site internet: www.freeweb.si/ol.net/unas/index
ESPAGNE	M. Xavier Guerrero	xavier@anue.org Site internet: www.anue.org
SUISSE	M. Christian Häberli	chaeberli@freesurf.ch Site internet: www.schweiz-uno.ch
GRANDE BRETAGNE	Mme Veronica Lie	lie@una.org.uk Site internet: www.una.org.uk

Orateurs

ANU SUISSE

M. Christian Häberli
 Vice-président exécutif
 Postfach 8264
 3011 Berne
 Tél.: 031 351 96 66
 Fax: 031351 96 68
 Email : chaerberli@freesurf.ch
 Site internet : www.schweiz-uno.ch

DFAE
 (Département Fédéral des
 Affaires Etrangères)

M. Jean-Francois Paroz
 Division politique III,
 Chef de la Coordination ONU
 Tél.: 031 322 35 32
 Email: jeanfrancois.paroz@eda.admin.ch

HCDH
 (Bureau du Haut
 Commissariat des Droits
 De l'Homme des Nations
 Unies)

Mme Elena Ippoliti
 Unité de méthodologie, éducation et formations
 1211 Genève 10, Suisse
 Tél.: +41 22 9179163
 Fax: +41 22 9179061
 Email: eippoliti@ohchr.org

Mme Lene Wendland
 Fonctionnaire aux Droits de l'Homme
 1211 Genève 10, Suisse
 Tél.: +41 22 917 92 99
 Email: lwendland@ohchr.org
 Site internet: <http://www.ohchr.org>

UNICEF
 (Fond des Nations Unies
 pour l'enfance)

M. Andres Guerrero
 Fonctionnaire chargé des partenariats publics
 Genève
 Tél.: +41 22 909 5773
 Fax: +41 22 909 5908
 Email: aguerrero@unicef.org
 Site internet: www.unicef.org

OIT
 (Organisation internationale
 du travail)

Mme Karine Fenczak
 External Relations Officer
 Bureau for External Relations and Partnerships
 4, route des Morillons,
 1211 Genève 22, Suisse
 Email: g3exrel@ilo.org
 Site internet: www.ilo.org/public

OMS
*(Organisation mondiale
de la santé)*

Mme Josephine Susan C. Matsumoto
External Relations Officer
Siège de l'OMS/Bureau No. 7016
Tél.: +41 22 791 36 37
Fax: +41 22 791 13 80
Email: matsumotoj@who.int
Site internet: www.who.int

WBCSD
*(World Business Council
for Sustainable
Development)*

Mme Jacqueline Coté
Senior Advisor Advocacy & Partnerships
4, chemin de Conches
1231 Conches-Genève, Suisse
Tél. direct: +41 22 839 31 05
Tél.: +41 22 839 31 00
Fax: +41 22 839 31 31
Mobile: +41 79 205 2613
Email: cote@wbcSD.org
Site internet: www.wbcSD.org

FLM
*(Fédération luthérienne
mondiale)*

Mr. Peter N. Prove
Centre Oecuménique
150 Route de Ferney
CP 2100
1211 Genève 2, Suisse
Tél.: +41 22 791 61 11;
Tél. direct: +41 22 791 6364
Fax: +41 22 791 6630
Email: pnP@lutheranworld.org

FMANU

Mme Bruna Faidutti
Secrétaire générale adjointe

Mme Sarah Hutchison
Administratrice & Chargée de Programme

Mme Béatrice Lueber
Programme & Communication

Mme Laurianne Demierre
Mme Valentine Maire
Stagiaires

ANNEXE IV: Agences onusiennes situées à Genève

°**UNECE**, Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe

<http://www.unece.org/>

°**FAO (FAO)**, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

<http://www.fao.org/>

°**AIEA (IAEA)**, Agence internationale de l'énergie atomique

<http://www.iaea.org/>

°**BIE (IBE)**, Bureau international de l'éducation

<http://www.ibe.unesco.org/>

°**CIC (ICC)**, Centre international du calcul

<http://www.unicc.org/>

°**OIT (ILO)**, Organisation internationale du travail

<http://www.oit.org/>

°**FMI (IMF)**, Fond monétaire international

<http://www.imf.org/>

°**UIT (ITU)**, Union Internationale des télécommunications

<http://www.itu.int/home/index.html>

°**CCI (ITC)**, Centre du commerce international

<http://www.intracen.org/index.htm>

°**CCI (JIU)**, Corps commun d'inspection de l'Assemblée générale

<http://www.unsystem.org/jiu/>

°**ONUSIDA**, Programme Conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA

<http://www.unaids.org/en/default.asp>

°**BCAH (OCHA)**, Bureau de la coordination des affaires humanitaires

<http://ochaonline.un.org/>

°**HCDH (UNOHCHR)**, Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

<http://www.ohchr.org/french/>

°**HCR (UNHCR)**, Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

<http://www.unhcr.org/>

°**UNICEF**, Fonds des Nations Unies pour l'enfance

<http://www.unicef.org/>

- ° **CINU (UNCC)**, Commission d'indemnisation des Nations Unies
<http://www2.unog.ch/uncc/>
- ° **CNUCED (UNCTAD)**, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
<http://www.unctad.org/>
- ° **PNUD (UNDP)**, Programme des Nations Unies pour le développement
<http://www.undp.org/>
- ° **UNESCO**, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<http://www.unesco.org>
- ° **PNUE (UNEP)**, Programme des Nations Unies pour l'environnement
<http://www.unep.org/>
- ° **ONU/HABITAT (UN-HABITAT)**, Programme des Nations Unies pour les établissements humains
<http://www.unhabitat.org/>
- ° **ONUDI (UNIDO)**, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
<http://www.unido.org/>
- ° **UNIDIR**, Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
<http://www.unidir.org/>
- ° **UNITAR**, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
<http://www.unitar.org/>
- ° **SLNG (NGLS)**, Service de liaison non gouvernemental de l'ONU
<http://www.un-nxls.org/index.html>
- ° **UNOPS**, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
<http://www.unops.org>
- ° **FNUAP (UNFPA)**, Fonds des Nations Unies pour la population
<http://www.unfpa.org/>
- ° **UNRWA**, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
<http://www.un.org/unrwa/>
- ° **UNRISD**, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
<http://www.unrisd.org/>
- ° **CCS (CEB)**, Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
<http://ceb.unsystem.org/>
- ° **VNU (UNV)**, Volontaires des Nations Unies
<http://www.unvolunteers.org/>

° **Banque mondiale (World Bank)**

<http://www.worldbank.org/>

° **PAM (WFP)**, Programme alimentaire mondial

<http://www.wfp.org/>

° **OMS (WHO)**, Organisation mondiale de la santé

<http://www.who.int/en>

° **OMPI (WIPO)**, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

<http://www.wipo.int/portal/index.html.en>

° **OMM (WMO)**, Organisation mondiale de la météorologie

<http://www.wmo.ch/index-en.html>

° **OMC (WTO)**, Organisation mondiale du commerce

<http://www.wto.org/>

ANNEXE V: Missions permanentes représentées à Genève

A

Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne *, Andorre, Angleterre, Angola, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche *, Azerbaïdjan.

B

Bahrain, Bangladesh, Barbade, Belgique *, Bêlize, Benin, Bhutan, Biélorussie, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi.

C

Cambodge, Cameroun, Canada, Cap Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba.

D

Danemark *, République dominicaine.

E

Egypte, Emirats des Etats arabes, Equateur, Erythrée, Espagne *, Estonie*, Etats-Unis, Ethiopie.

F

Finlande *, France (UNOG/CD)*.

G

Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce *, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale.

H

Haïti, Hollande, Honduras, Hongrie*.

I

Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Irlande *, Israël, Italie *.

J

Jamaïque, Japon (CD), Jordanie.

K

Kazakhstan, Kenya, Koweit, Kyrgyzstan.

L

Lettonie*, Liban, Lesotho, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg *.

M

Macédoine*, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Ile Maurice, Mexique, Monaco, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar.

N

Namibie, Népal, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Norvège*.

O

Oman, Ouganda.

P

Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne*, Portugal .

Q

Quatar.

R

République de Corée, République démocratique du Congo , République de Moldavie, République tchèque*, République démocratique de Corée, Roumanie, Russie*, Rwanda.

S

Salvador, San Marin, Saint Kitts et Nevis, Sénégal, Serbie et Monténégro*, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Saint siège, Suède Swaziland, Syrie.

T

Tanzanie, Tchad, Thailand, Timor-Leste, Trinidad and Tobago, Tunisie, Turquie.

U

Ukraine, Uruguay, Uzbekistan.

V

Venezuela, Vietnam.

Y

Yémen.

Z

Zambie, Zimbabwe.

En prenant en compte la mission suisse auprès de l'ONUG, 156 pays sont représentés à Genève.

ANNEXE VI: Statuts de l'ECOSOC

FMANU est une Organisation non-gouvernementale bénéficiant du Statut Consultatif Général accordé par le Conseil économique et social des Nations Unies.

En quoi consiste le Statut consultatif ?

Les organisations non-gouvernementales, de même que les associations publiques ou volontaires à but non-lucratif, peuvent être admises à participer pour un bénéfice réciproque aux travaux des Nations Unies en obtenant le statut consultatif accordé par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Ce statut est basé sur l'article 71 de la Charte des Nations Unies et sur la résolution 1996/31 adoptée en 1996 par le Conseil économique et social. Les droits et les privilèges, énumérés en détail dans cette résolution, permettent aux organisations qualifiées de contribuer aux programmes et aux objectifs des Nations Unies en tant qu'experts techniques ou en donnant des conseils aux gouvernements ou au Secrétariat. Parfois, elles décident de promouvoir certains des thèmes relatifs aux activités des Nations Unies en élaborant des plans d'action, des programmes et des déclarations adoptés par les Nations Unies.

Concrètement ce statut leur permet de participer aux réunions de l'ECOSOC ainsi qu'à celles de ses différents organes subsidiaires, d'y présenter des déclarations écrites et orales sur les thèmes de l'ordre du jour. En outre, les organisations bénéficiant du Statut consultatif peuvent proposer des sujets à la considération par le Conseil économique et social.

Les organisations ayant ce statut sont aussi invitées à assister aux conférences internationales organisées par les Nations Unies et généralement appelées sessions spéciales de l'Assemblée Générale ou d'autres organes intergouvernementaux. Les modalités de participation des ONG sont régies par les règles de procédure spécifiques à chaque organe.

Actuellement, 2719 ONG jouissent du statut consultatif accordé par l'ECOSOC.

Les ANU peuvent participer aux réunions de l'ECOSOC ainsi qu'à celles de ses organes subsidiaires et y intervenir oralement ou par des déclarations écrites sur des thèmes à l'ordre du jour. La FMANU veillera à faciliter les processus d'accréditation.

Quelle est la différence entre le « statut général », le « statut consultatif spécial » ou le « roster »?

Le "statut général" est accordé aux ONG qui sont concernées par pratiquement toutes les activités de l'ECOSOC et de ses organes subsidiaires. Il s'agit généralement d'ONG internationales assez grandes et bien établies ayant une large couverture géographique important. Le "statut consultatif spécial" est attribué aux ONG qui ont une compétence pour des questions spécifiques traitées par l'ECOSOC. Ces ONG en général de plus petite taille ont été établies plus récemment. Le "roster" est attribué aux ONG que le Conseil considère comme pouvant faire des contributions occasionnelles utiles à ses travaux ou ceux de ses organes subsidiaires. Ce statut vise donc surtout les ONG ayant un champ d'action plus technique et/ou plus limité.

ONG et Conseil économique et social des Nations Unies	General	Special	Roster
Pertinence quant au travail de l'ECOSOC.	Tous les domaines	Certains domaines	Sujets précis
Sont en statut consultatif avec l'ECOSOC	oui	oui	oui
Participent aux réunions des Nations Unies	oui	oui	oui
Peuvent désigner des représentants aux Nations Unies	oui	oui	oui
Sont invitées aux Conférences internationales de l'ONU	oui	oui	oui
Peuvent proposer des sujets pour l'ordre du jour de l'ECOSOC.	oui	non	non
Peuvent faire circuler des déclarations lors de réunions de l'ECOSOC	2000 mots	500 mots	Non
Peuvent s'exprimer oralement lors des réunions de l'ECOSOC	oui	non	non
Peuvent faire circuler des déclarations lors des réunions des organes subsidiaires de l'ECOSOC	2000 mots	1500 mots	Non
Peuvent s'exprimer oralement lors des réunions des organes subsidiaires	oui	oui	non
Doivent présenter un rapport tous les 4 ans	oui	oui	non

ONG bénéficiant du statut consultatif et le Bureau de Liaison des ONG à Genève

Parmi les quelques 8'000 réunions qui ont lieu chaque année à l'Office des Nations Unies à Genève, plus de la moitié sont ouvertes aux ONG. Le Directeur Général, par le biais du Bureau de Liaison des ONG de l'ONU, maintient un lien avec les ONG bénéficiant du statut consultatif auprès de l'ECOSOC et facilite leur participation aux activités des Nations Unies.

Le Bureau de Liaison des ONG de l'ONU :

- Fournit de l'information, des conseils et une assistance aux représentants des ONG concernant les thèmes discutés par les agences des Nations Unies de même que sur les façons de mettre en valeur leurs contributions ;
- Collabore avec différentes ONG, comme la conférence des ONG (CONGO), qui jouent un rôle consultatif dans la relation avec les Nations Unies dans le but de développer des mécanismes de coopération plus efficaces ;
- Aide les missions permanentes qui cherchent des informations sur les ONG et leur relation avec l'ONU ;
- Assure que les représentants des ONG soient accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et qu'ils puissent assister aux réunions et aux conférences à l'ONU ;
- Soutient les travaux préparatoires et participe aux séminaires, ateliers et conférences sur les sujets relatifs à la coopération entre les Nations Unies et les ONG ;
- Maintient une base de donnée et publie la liste des ONG jouissant du statut consultatif.

ANNEXE VII: Projet de l'ANU-Italie

Nous aimerions lancer l'idée d'un projet appelé « Réseau d'échange des ANU » dans le but de créer et soutenir un réseau d'informations institutionnalisé qui servirait d'intermédiaire entre les ANU et le bureau de la FMANU au niveau européen.

L'objectif principal est d'approfondir la coopération parmi les ANU européennes et entre les ANU et le bureau de la FMANU, et devenir un acteur significatif dans la poursuite des buts de la Fédération Mondiale.

La mission de ce réseau pourrait être :

- Promouvoir activement un « Programme d'échange européen » pour diplômés, les encourageant ainsi à prendre part en tant que stagiaire à l'accomplissement des activités des ANU européennes.
- Envoyer des feedbacks au bureau de la FMANU concernant le travail effectué par les stagiaires, en particulier lié aux activités en relation avec les événements de l'ONU.
- Créer un espace sur le site internet de la FMANU (section ANU Membres) coordonné et géré par le bureau de la FMANU, où il serait possible de publier des offres pour accueillir et envoyer des stagiaires.
- Soutenir le bureau de la FMANU dans l'organisation d'importantes réunions en envoyant en tant que stagiaire quelques diplômés sélectionnés pour des périodes plus ou moins longues.
- Créer une **équipe FMANU** – une palette d'orateurs indépendants disponibles pour participer à des séminaires et conférences, débats et séances de formation sur les activités et programmes de l'ONU, mais également sur les activités de la FMANU. La liste des orateurs pourrait circuler par e-mail ou être publiée sur le site internet et serait gérée par le bureau de la FMANU qui serait le centre de contact.